



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Madame Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 2787 du 18 août 2025 de Madame la Députée Stéphanie Weydert au sujet de la coordination des horaires des transports publics.

L'honorable députée s'enquiert sur la coordination des horaires des transports publics. Une partie de ces informations ont été demandées auprès des CFL.

En tenant compte du Plan national de mobilité, les horaires de bus sont-ils établis de façon à attendre l'arrivée effective des trains, avec un délai suffisant pour assurer des correspondances sûres ? Une révision et une optimisation des correspondances entre bus et trains, ainsi qu'entre les différents bus, sont-elles régulièrement effectuées ?

L'Administration des transports publics accorde une attention particulière à la coordination des horaires entre bus et trains, afin de garantir aux voyageurs/voyageuses des correspondances fiables et confortables. Les horaires des bus sont établis en tenant compte des horaires ferroviaires ainsi que du temps nécessaire pour les changements, adapté à l'infrastructure piétonne existante. Deux fois par an, à chaque changement d'horaires, des optimisations ciblées sont effectuées pour améliorer les correspondances entre le réseau RGTR et les CFL.

Conformément à l'accord de coalition, qui prévoit « de mieux coordonner les horaires des bus et des trains », le ministère collabore étroitement avec les CFL au développement d'un système de correspondances prenant en compte l'arrivée effective des trains. Ce dispositif a pour objectif de renforcer la fiabilité et d'assurer une continuité optimisée des trajets, notamment lors des correspondances entre train et bus.

Quelles actions sont mises en œuvre pour sensibiliser les usagers des transports publics aux comportements pouvant présenter un danger, parfois sans en avoir pleinement conscience ? Des mesures supplémentaires sont-elles envisagées pour prévenir ces situations et renforcer la sécurité des voyageurs ?

Depuis 2010, les CFL commémorent chaque année ensemble avec d'autres partenaires internationaux, organisations, entreprises et gestionnaires ferroviaires la Journée Internationale de la Sécurité aux passages à niveau. Actuellement cette journée consacrée aux comportements sécuritaires aux passages à niveaux et aux arrêts/quais a lieu dans plus de 70 pays au monde.

<https://ilcad.org/>

Dans ce cadre, les CFL réalisent de nombreuses sensibilisations mettant l'accent sur les dangers de traverser les voies et les barrières fermées. Ces sensibilisations sécurité sont réalisées au niveau national avec des partenaires comme la Police Grand-Ducale, la Sécurité routière et l'association des victimes sur la route.

Les CFL publient des dépliants imprimés et digitaux rappelant le comportement en toute sécurité aux abords des voies. Ces informations sont éditées régulièrement et transmises aux écoles, communes, stations de service, écoles de formations pour conducteurs, entreprises, ...

Des actions impliquant des jeunes ont été réalisés comme des concours de dessins ou de confection de modèles de barrières ferroviaires.

Depuis 2011, les CFL ont mis en place une formation interactive « Rail cool » d'une durée de 2 heures s'adressant aux élèves de 13 à 14 ans, déployée pour la première fois en coopération avec le lycée Belval. Ainsi, depuis plus de 15 ans cette formation permet à sensibiliser plus de 900 élèves par an. Les éléments traités portent sur le comportement sécuritaire aux arrêts/gares et dans les trains. Dans ce cadre une vidéo tournée en 2023 s'adressant aux jeunes a été réalisée en coopération avec un rappeur luxembourgeois, qui peut être visualisée sur YouTube :

https://www.youtube.com/watch?v=9gRFJDLxuwE&list=PLAlmIC41VDx2dNe6BiTZR_Xir38jTc84m



Les CFL offrent également des sensibilisations s'adressant à des enfants de bas-âge de 4-6 ans sur base d'un conte « De Leiwi an de Fräschi » qui sera joué avec des peluches dans les crèches.

Dans les médias sociaux les CFL publient annuellement des spots vidéo et des podcasts traitant la sécurité aux abords des voies en faisant appel à des émotions, à l'humour ou/et à des images destinées à avoir un effet dissuasif. Cette année, certaines de ces vidéos sont diffusées dans les cinémas nationaux.

Au niveau de l'infrastructure, les CFL poursuivent leur programme de suppression des passages à niveaux pour éliminer ces croisements pouvant présenter des risques en cas de non-respect des règles par des tiers.

Les actions de sensibilisation ainsi que les échanges européens, traitant également ce thème dans le domaine de la prévention, sont poursuivis.

Comment la sécurité piétonne dans les gares est-elle évaluée et de quelle manière les conclusions de ces évaluations influencent-elles la planification des horaires ? Le Ministère prévoit-il une sensibilisation des usagers de la route et des piétons concernant les passages à niveau ?

D'une manière générale, la sécurité piétonne est évaluée aux arrêts/gares par le personnel CFL sur place et des contrôles par des responsables effectuant des descentes sur le terrain.

Le nombre de traversées des voies est évalué sur base de faits constatés et rapportés par le personnel des CFL.

Chaque arrêt/gare des CFL est construit suivant les normes en vigueur pour permettre aux client(e)s des CFL de prendre le train en toute sécurité. Les règles à respecter sur les quais des arrêts/gares sont indiquées sur des panneaux visibles (Interdiction de traverser les voies, ...).

La traversée en toute sécurité des voies se réalise moyennant des souterrains ou par des passages à niveau. Aux passages à niveaux les règles à respecter sont repris dans le Code de la Route.

Supplémentairement aux sensibilisations actuelles en cours, la prochaine sensibilisation aux passages à niveau de grande envergure est planifiée pour le 4 juin 2026 lors de la Journée Internationale de la Sécurité aux passages à niveau.

Luxembourg, le 17 septembre 2025

La Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

(s.) Yuriko BACKES